



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Pyrénées-Orientales
COMMUNE D'AMÉLIE-LES-BAINS-
PALALDA

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Délibération N°98/2025

Convocation en date du :
11/12/2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice :
23
Présents :
14
Quorum atteint

Affichage de la délibération en date du :
... ..

Transmission en préfecture en date du :
... ..
Accusé de réception en Préfecture du :
... ..

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux dans les deux mois à compter de sa publicité. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa publicité devant le tribunal administratif de Montpellier (9 rue Pitot - 34000 Montpellier).

Séance du 17 décembre 2025 à 18h00.

Sous la présidence de Mme Marie COSTA, Maire.

A la Mairie d'Amélie-les-Bains-Palalda, salle du Conseil Municipal.

Présents : Mme Marie COSTA, Maire,
M. Jean-Victor HERETE, Mme Danielle HERBAIN, Mme Magali YOVANOVITH, M. Frédéric DEPERROIS, Mme Michelle DUNYACH, Adjoints au Maire,
Mme Christiane GASTAL, M. Alain LLAURENSY, M. Thierry CO, M. Guillem BANYULS, Mme Valérie HOFER, M. Richard COLL, M. Alexandre REYNAL, M. François ANDRE, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mme Simone BERIO a donné procuration à M. Frédéric DEPERROIS, Mme Martine ANDRES a donné procuration à Mme le Maire, M. Jacques-Hervé BONET a donné procuration à M. Alain LLAURENSY, M. Olivier REYNAL a donné procuration à M. François ANDRE.

Absents : Mme Kathleen MERCIER, Mme Elisabeth MATHIEU, M. Jordi AUVERGNE, Mme Martine BONASTRE, M. Gildas GILLARD.

Secrétaire de séance : M. Guillem BANYULS.

OBJET DE LA DELIBERATION : OCTROI DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'AIDE COMMUNALE À L'IMPLANTATION D'ACTIVITÉS COMMERCIALES ET ARTISANALES

Madame le Maire expose :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2121-21, L2121-29, R1511-4 et suivants, R1511-10 et suivants,
VU les statuts de la Communauté de Communes du Haut Vallespir et le recueil de l'intérêt communautaire,
VU les délibérations n°59/2021 et n°60/2021 du 05 juillet 2021 et n°75/2021 et n°79/2021 du 14 septembre 2021,
VU les demandes formulées par Madame DEVESA Magdeleine (LES FOLLES ALLIÉES), Madame MICHEL Hélène (HEL RELOOKING), SAS LUNEA (LAVERIE DES THERMES),
VU l'avis de la commission commerce et artisanat en date du 14 novembre 2025,

CONSIDÉRANT que les dossiers présentés par Madame DEVESA Magdeleine (LES FOLLES ALLIÉES), Madame MICHEL Hélène (HEL RELOOKING) et SAS LUNEA (LAVERIE DES THERMES), sont à la fois conformes au règlement d'attribution de ladite subvention et répondent aux objectifs fixés par la collectivité en la matière,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

Par 18 voix POUR / 0 voix CONTRE / 0 ABSTENTION

des membres présents et représentés

APPROUVE le versement d'une subvention mensuelle de 250 euros pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2026 à Madame DEVESA Magdeleine (LES FOLLES ALLIÉES) et selon les conditions fixées dans la convention à établir entre la collectivité et le bénéficiaire,

APPROUVE le versement d'une subvention mensuelle de 250 euros pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2026 à Madame MICHEL Hélène (HEL RELOOKING) et selon les conditions fixées dans la convention à établir entre la collectivité et le bénéficiaire,

APPROUVE le versement d'une subvention mensuelle de 250 euros pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2026 à SAS LUNEA (LAVERIE DES THERMES) et selon les conditions fixées dans la convention à établir entre la collectivité et le bénéficiaire,

DIT que les crédits suffisants seront inscrits au chapitre 65 du Budget Primitif 2026 – Article 6574 « *subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé* »,

DIT que le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération et le charge de signer tous actes ou documents y afférent.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

**Le Maire,
Marie COSTA**

**Le secrétaire de séance,
Guillem BANYULS**

